

26 mai 2020 – Grand Conseil

Discours de M. Marc-André Nardin, président du Grand Conseil 2019-2020

Monsieur le président du Grand Conseil,
Monsieur le président du Conseil d'État,
Madame la conseillère d'État,
Messieurs les conseillers d'État,
Madame la chancelière,
Mesdames et Messieurs,

Voici déjà un an que vous me faisiez l'honneur de me nommer président de votre assemblée, et voici déjà que, tout soudain, je dois passer le témoin !

Mesdames et Messieurs, non, un président de Grand Conseil, cela ne s'ennuie jamais ; ni pendant les séances de préparation des sessions avec Mesdames Pug et Gardet lors desquelles ces collaboratrices me donnent les armes pour déjouer tous les pièges de notre OGC ; ni pendant les séances de bureau ... mais secret de fonction oblige, et me tairai, tout en notant quels prodiges d'imagination ces membres déploient pour aborder chaque point de l'ordre du jour ; ni pendant les sessions du Grand Conseil lui-même où vous toutes et tous arrivez toujours à poser une question de procédure délicate à trancher. Et j'invoquerai ainsi ton prénom, Baptiste, ... non ... pas toi, rassure-toi !

Du travail donc, mais toujours exécuté dans la bonne humeur !

Et à côté de cela, les représentations et autres officialités qui permettent de découvrir tant de facettes de notre canton, et tant de personnes toutes plus diverses les unes que les autres.

À chaque fois, j'ai été accueilli avec tant de bienveillance et de respect que je me rends compte à quel point nos institutions sont respectées et aimées.

Certes, le taux de participation aux élections et votations n'est pas toujours « canon », mais soyez tous certains que la démocratie est chère, très chère, à tous nos concitoyennes et concitoyens ; soyons tous reconnaissants, et je crois pouvoir, après une année de présidence, affirmer que votre hémicycle a à cœur de se montrer digne de cette confiance grâce à la qualité de ses travaux et débats.

Ceux-ci ont été respectueux les uns des autres, tant au niveau des personnes que des idées.

Votre serviteur a donc eu la vie facile, et son apothéose fut bien sûr l'adoption du budget 2020 qui n'a nécessité selon mes souvenirs qu'un petit après-midi de débats !

Mon discours jusqu'à présent n'a concerné que l'avant mais pas l'après Covid-19 !

Depuis début mars, fini les représentations ! N'est plus resté que le travail, ou télétravail, car nous avons dû toutes et tous nous réinventer.

Cette période extraordinaire était certes prévue dans la Constitution de notre canton. Mais l'application de son article 75 a posé à tous ses lecteurs des problèmes d'interprétation aboutissant à des conclusions fort différentes. Vous y avez mis bon ordre en adoptant le décret du 5 mai 2020 et celui d'aujourd'hui. Il n'en reste pas moins qu'en comparant les législations cantonale et fédérale, notre Parlement n'a pas dû être consulté quant aux crédits engagés par le Conseil d'Etat depuis le 16 mars 2020 jusqu'à aujourd'hui alors qu'au niveau fédéral, les Chambres ont siégé du 4 au 6 mai 2020 pour ratifier les dépenses décidées par le Conseil fédéral ! Voici une interrogation qui sans nul doute mérite d'être débattue.

Mais cette année, Mesdames et Messieurs, n'a pas pu se dérouler sans le dévouement des diverses personnes qui accompagnent fidèlement chaque président du Grand Conseil.

Je citerai en premier lieu Madame Véronique Comtesse, huissière, gardienne de notre salle, attentive à toute perturbation que les parages intempestifs d'automobilistes peuvent provoquer lors de nos sessions !

Je citerai ensuite Madame Séverine Despland, notre chancelière, toujours présente aux séances du bureau, discrète représentante du Conseil d'Etat ; Madame Despland, tout en respectant la stricte séparation des pouvoirs, nous a rendus attentifs aux exigences et impératifs de la gestion de l'exécutif.

Je citerai en troisième lieu, Madame Inès Gardet Amaral, toujours souriante et imperturbable ; elle a accueilli mes nombreuses demandes de réexpédition de courriels ou de documents que j'avais malencontreusement effacés sans broncher, sans ne faire aucune remarque. Merci de votre disponibilité et de votre amabilité.

Et enfin, dernière citée, mais première en importance, Madame Janelise Pug, secrétaire générale de notre Grand Conseil. Ah Janelise, que de fois j'ai reçu des courriels portant comme heure d'expédition des 18h30, 19h45, 20h36 ! Tu ne comptes pas tes heures de travail, et rien ne t'échappe. Tes conseils m'ont été plus que précieux, et je t'en remercie chaleureusement.

Malheureusement, en raison du Covid, je ne peux pas vous remettre de petites attentions ce jour car ce faisant, je violerais les règles sanitaires. Vous recevrez ma petite attention ultérieurement.

Voilà Monsieur le Président, l'équipe qui vous accompagnera ; c'est une équipe qui gagne, qui vous permettra de gérer au mieux les destinées de notre législatif.

Monsieur le Président, vous n'avez pas encore 28 ans ... et je n'en ai pas encore ... 69 ! Comme le dit le proverbe, la valeur n'attend pas le nombre des années. Et ce n'est pas parce que notre différence d'âge représente deux générations que je suis doublement plus sage que vous !

Je dirais même « Au contraire Monsieur le président » car en effet, tout le monde l'a bien compris, l'après Covid ne sera pas semblable à l'avant Covid : ses conséquences vont se faire sentir pendant de nombreuses années. Il est donc ainsi logique que les destinées de notre législatif soient confiées à un président de la jeune génération puisque c'est celle-ci qui va devoir assumer les conséquences de nos présents actes.

Bon vent Monsieur le président ! Bonne route ! Et je vous remets la clochette du président, témoin et seul insigne de votre pouvoir.